

Séance extraordinaire du 19 septembre 2016

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce dix-neuvième jour de septembre deux mille seize (19-09-2016) à 20 h 30 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt heures trente (20 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Résolution d'appui à la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès – Édification d'un monument – Parc Réal-St-Onge

Période de questions

3. Clôture de la séance

2016-09-395

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2. Résolution d'appui à la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès – Édification d'un monument – Parc Réal-St-Onge

CONSIDÉRANT la demande de la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès adressée au conseil municipal afin d'obtenir la permission officielle d'ériger, au parc

Séance extraordinaire du 19 septembre 2016

Réal-St-Onge, un monument à la reconnaissance des soldats stéphanois ayant participé à une guerre;

2016-09-396

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès appuie la demande de la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès à l'effet de dresser un monument au parc Réal St-Onge en guise de reconnaissance aux soldats stéphanois ayant participé à une guerre. La participation de la municipalité à ce projet se traduira par du temps accordé par ses employés, pour la réalisation de la base de béton du monument, incluant l'excavation et la coulée de béton. Ce monument sera d'une hauteur maximale de 3 m.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 20 h 38;
Fin : 20 h 38 (pas de question).

3. Clôture de la séance

2016-09-397

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 20 h 38.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière